



territoire
d'énergie

GARD - SMEG

RAPPORT D'ACTIVITE



2023

EDITO DU PRESIDENT

L'engagement profond pour le service public et l'accompagnement des communes gardoises animent chaque élus et agents à Territoire d'Energie Gard qui sont résolument attachés à poursuivre leurs missions.

Encré dans le passé en assurant la distribution de l'électricité, le contrôle de concession, le renforcement, l'extension ou l'effacement de réseau et tourné vers l'avenir, en apportant son expertise technique, ses conseils et un financement conséquent dans la multitude de projets relatifs à la transition énergétique, il participe, en tant qu'Autorité Organisatrice de Distribution d'Energie, à l'aménagement du territoire gardois.

La diversité de ses missions fait de Territoire d'Energie Gard un acteur incontournable pour les 351 communes adhérentes à qui il propose divers outils pour le développement des énergies renouvelables, les infrastructures de recharges de véhicules électriques ou encore l'efficacité énergétique des bâtiments.

L'activité du syndicat en 2023 est restée dense et les actions menées par l'accroissement des compétences et la consolidation des effectifs ont permis de confirmer la dynamique impulsée depuis plusieurs années. Le travail effectué au sein de Territoire d'Energie Gard démontre la volonté de chacun, partenaires, communes et entreprises de relever les nombreux défis qui les unissent pour assurer au département du Gard, une mutation vers plus de sobriété énergétique et aspirer à une conduite plus engagée et responsable.

Roland Canayer

“ Encré dans le passé et tourné vers l'avenir, Territoire d'Energie Gard s'engage auprès des communes gardoises ”

Roland CANAYER

Président de Territoire d'Energie Gard
Vice Président de la FNCCR
Maire de Molières-Cavaillac

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

p 4 à 7

PRESENTATION DE TERRITOIRE D'ENERGIE GARD

- Les chiffres clés
- Les élus
- Les ressources humaines
- Le trombinoscope

p 8 à 11

LES FINANCES

- Section de fonctionnement
- Section d'investissement

p 12 à 15

LES TEMPS FORTS

- Les Etats Généraux de l'Éclairage Public
- Co-construire les échanges entre les mairies et Territoire d'Énergie Gard
- Contrôle de l'utilisation des aides du FACÉ
- Séminaire des agents
- Journée ENEDIS
- Séminaire des partenaires
- En bref...
- FONTANES : ENEDIS Un drone pour surveiller les lignes électriques

p 16 à 18

LES TRAVAUX ELECTRIQUES

- Les chiffres
- Les travaux

p 19

LE PATRIMOINE RESEAU

p 20 à 26

LA TRANSITION ENERGETIQUE

- Efficacité énergétique des bâtiments : ACTEE
- Les énergies renouvelables
- Electro-mobilité : les bornes de recharge
- L'éclairage public
- Le Fonds Vert
- Lum'ACTE
- Les Certificats d'Economie d'Énergie et le Groupement d'Achat d'Énergie

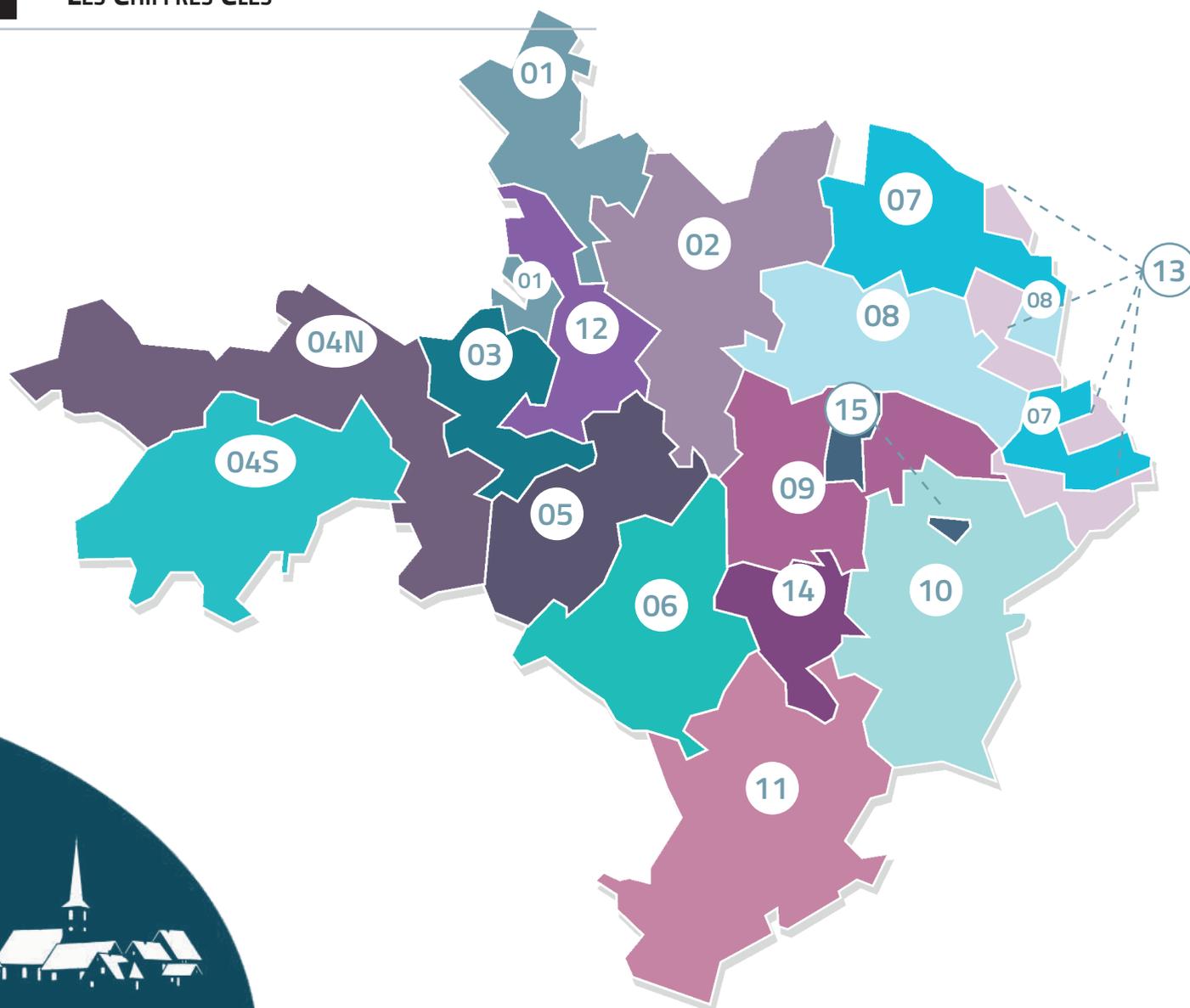
p 27

LES MARCHES PUBLICS

01

PRESENTATION DE TERRITOIRE D'ENERGIE GARD

LES CHIFFRES CLÉS



351 communes
dont 270 communes rurales
(moins de 2 000 habitants) et
81 communes urbaines

HISTORIQUE TERRITOIRE D'ENERGIE GARD SMEG



1 PRÉSIDENT ET 15 VICE-PRÉSIDENTS



ROLAND CANAYER
PRÉSIDENT

SECTEUR 04S

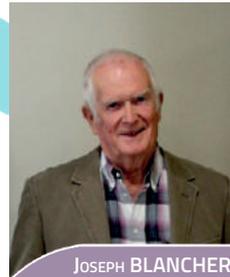
CEVENNES-NAVACELLES



PATRICK DELEUZE

SECTEUR 01

CEVENNES



JOSEPH BLANCHER

SECTEUR 02

CEZE



JACK VERRIEZ

SECTEUR 03

GARDON



FRANÇOIS ABBOU

SECTEUR 04N

CEVENNES-AIGOUAL



LIONEL JEAN

SECTEUR 05

GARDON VIDOURLE



PATRICK DE GONZAGA

SECTEUR 06

LEINS VAUNAGE



ELIAN PETITJEAN

SECTEUR 07

RHONE NORD



PASCAL PEYRIERE

SECTEUR 08

MONT BOUQUET



JEAN-PAUL BOYER

SECTEUR 09

UZEGE GARRIGUES



CHRISTOPHE ZARAGOZA

SECTEUR 10

COSTIERES



ANNICK CHOPARD

SECTEUR 11

CAMARGUE



AIMÉ CAVAILLE

SECTEUR 12

URBAIN ALESIEN



MAXIME COUSTON

SECTEUR 13

URBAIN BAGNOLAIS



FRÉDÉRIC ESCOJIDO

SECTEUR 14

URBAIN NIMOIS



JEAN-LUC CHAPON

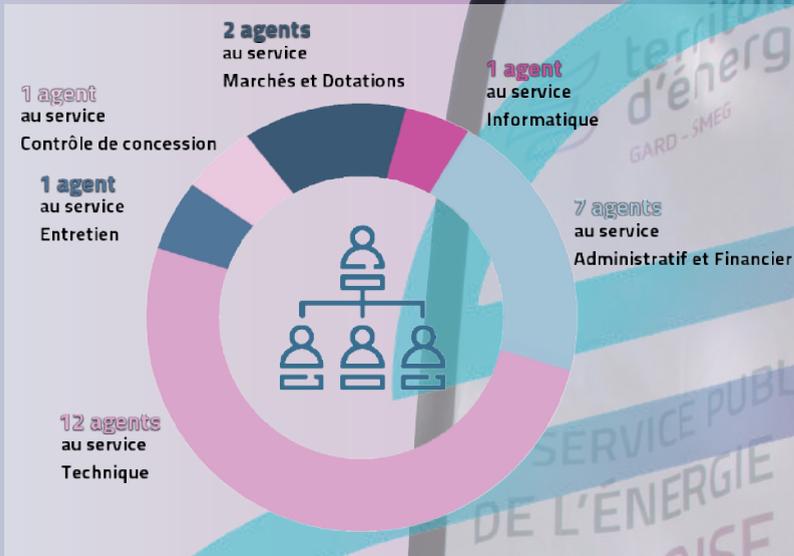
SECTEUR 15

URBAIN UZEGE

01

PRESENTATION DE TERRITOIRE D'ENERGIE GARD

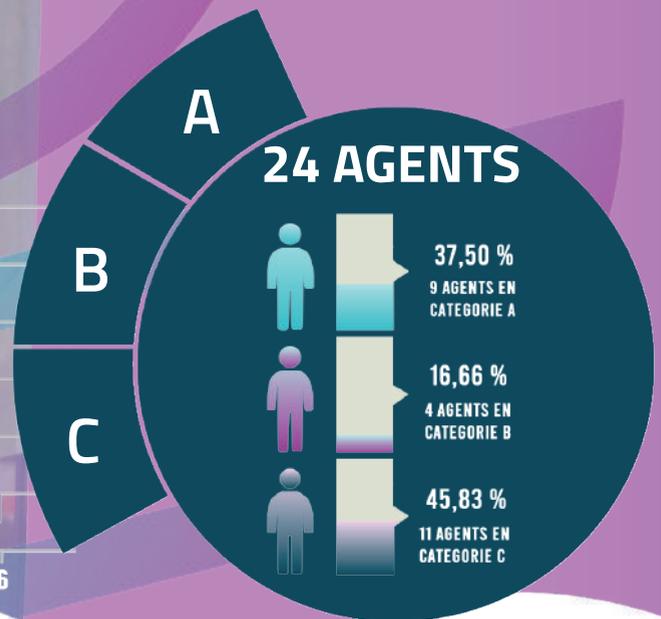
RESSOURCES HUMAINES



	FEMMES	HOMMES
CATEGORIE A	1	8
CATEGORIE B	1	3
CATEGORIE C	9	2
TOTAL	11	13

ANCIENNETÉ

FEMMES HOMMES



Elus et agents réunis à Saint Jean du Gard lors du séminaire de 2023

DIRECTION



Samuel CHATARD
Directeur Général des Services

24 AGENTS

Arrivée en 2023, de 2 nouveaux agents pour renforcer l'équipe des services techniques : Jennifer BONUTTI et Paul OZIOL

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER



Irène PLAZA-DEBROS
Directrice du Service Administratif et Financier



Fanny JACOBO
Ressources Humaines
Responsable du Service Communication



Françoise LAMOURoux
Assistante Comptable
Chargée de Communication



Marie-Christine LAPORTE
Assistante Comptable



Pierrick MALARTE
Agent d'Accueil
Chargé de Communication



Béatrice SAURET
Assistante Comptable

SERVICES TECHNIQUES



Mathurin DELORD
Directeur des Services Techniques



Jennifer BONUTTI
Assistante Administrative des Services Techniques



Mylan FREJAVILLE
Ingénieur - Chargé d'Opérations



Félix FROMENTAL
Chargé de projet Energies Renouvelables



Anne-Marie GIBOULET
Agent d'Entretien



Jean-Pierre ILLY
Chargé de projet Eclairage Public et Prospectives



Benoît MASSUELLE
Assitant Technique



Armelle NOUET
Assistante Administrative des Services Techniques
Chargée de Communication - Relations Presse



Paul OZIOL
Assitant Technique



Aurélie PATUS
Assistante Administrative des Services Techniques
Assistante du DST



Jérémy PEREDES
Econome de flux ACTEE



Amaury PLANCHER
Ingénieur - Chargé d'Opérations



Nicolas WISNIEWSKI
Technicien - Chargé d'Opérations

SERVICE MARCHÉS ET DOTATIONS



Emmanuelle DESMAREST
Responsable du Service Marchés et Dotations



Delphine FEBRER
Assistante du Service Marchés et Dotations

INFORMATIQUE



Geoffrey MIRGON
Informaticien

CONTRÔLE DE LA CONSESSION



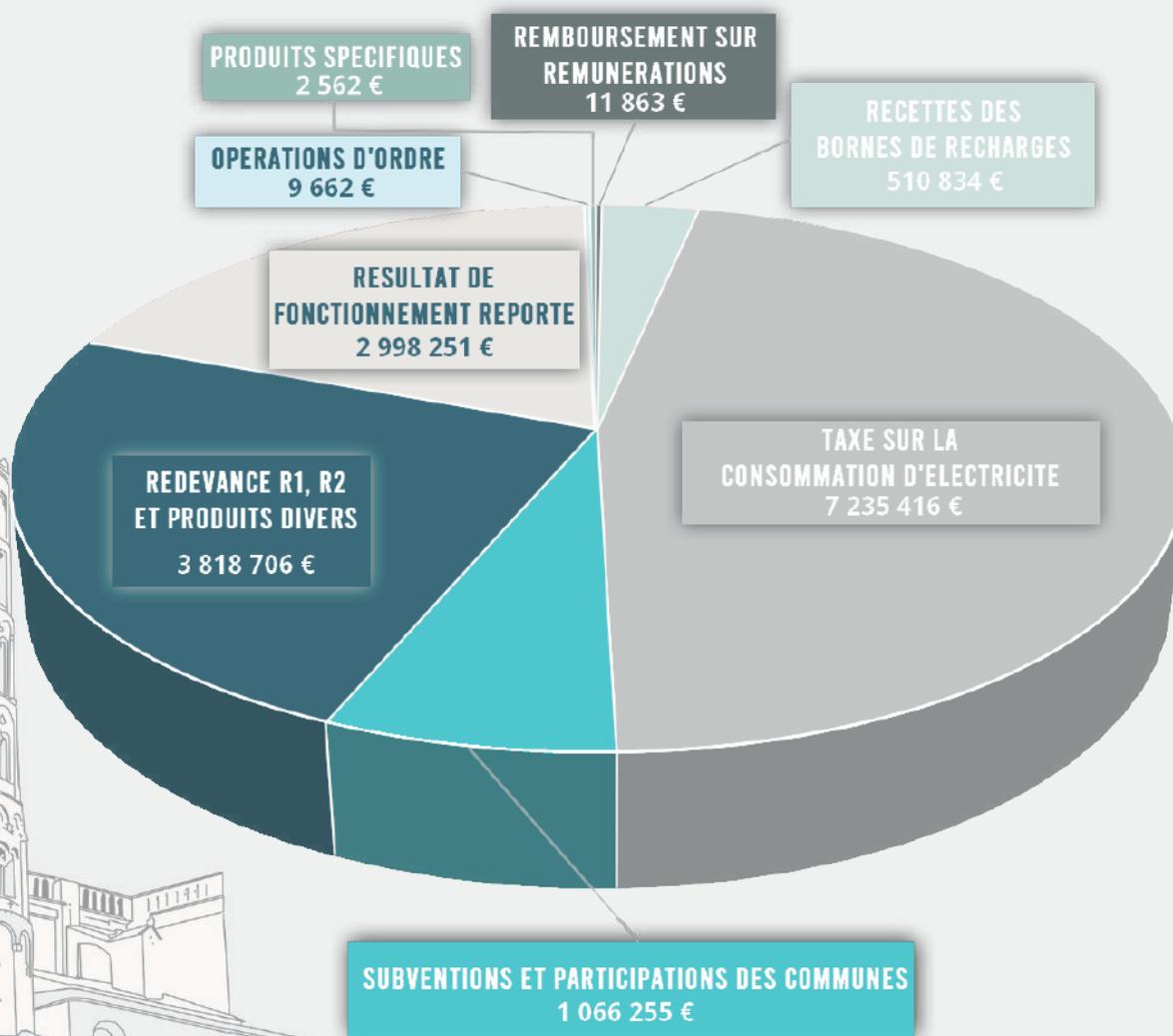
François FARGIER
Chargé du Contrôle de la Concession

02 LES FINANCES

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

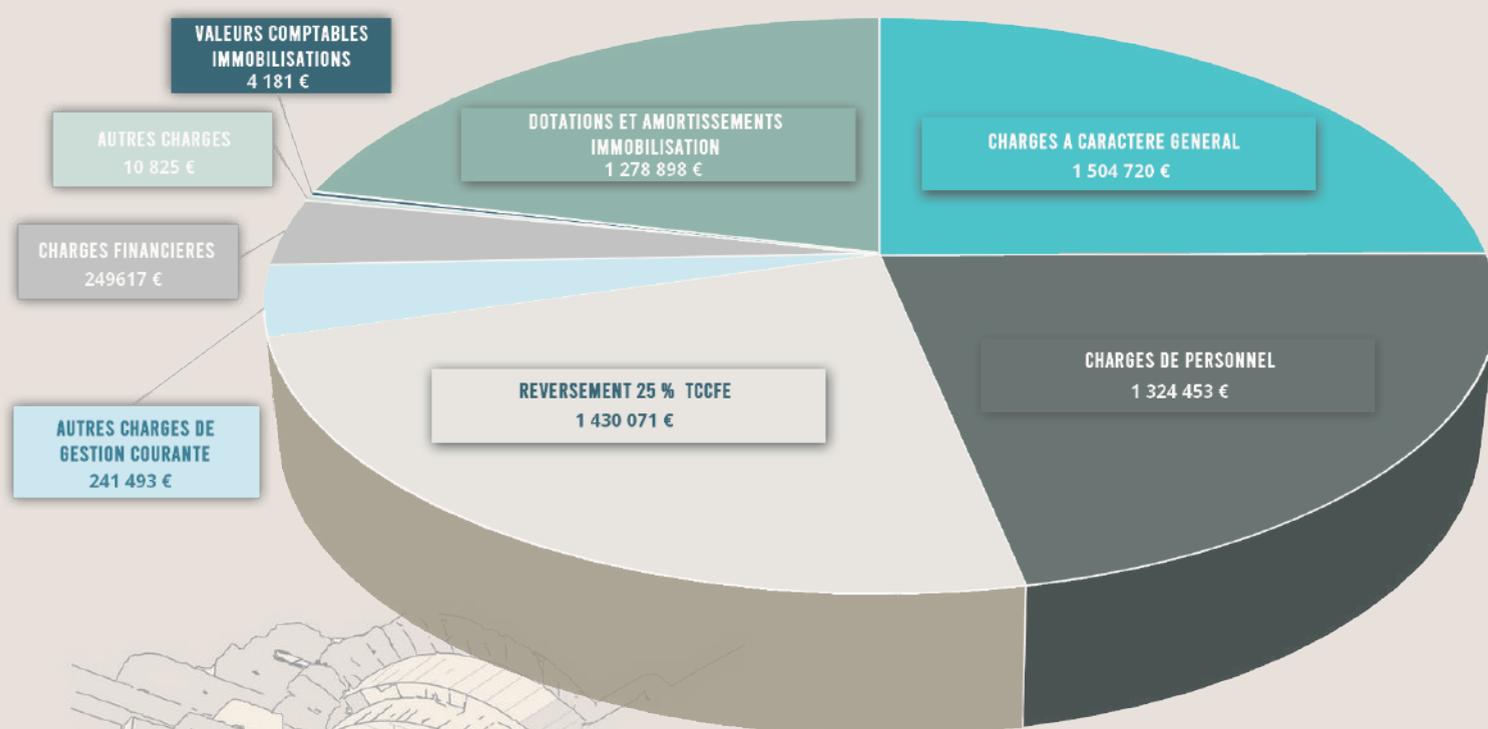
CHAPITRE	LIBELLÉS	REALISÉS 2022	BUDGET 2023	REALISÉS 2023
13	Remboursements sur rémunérations	27 762 €	11 863 €	11 863 €
70	Recettes bornes de recharge	346 697 €	400 000 €	510 834 €
73	Taxe sur la consommation d'électricité	5 545 827 €	6 202 000 €	7 235 416 €
74	Subventions et participations des communes	1 146 961 €	1 240 100 €	1 066 255 €
75	Redevances R1 R2 et produits divers	3 143 417 €	3 343 624 €	3 818 706 €
77	Produits exceptionnels	101 691 €		2 562 €
042	Opérations d'ordre	6 941 €	7 831 €	9 662 €
002	Résultats de fonctionnement reporté	2 558 975 €	2 998 251 €	2 998 251 €
		12 884 583 €	14 203 669 €	15 653 549 €



Tour Fenestrelle UZÈS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLÉS	REALISÉS 2022	BUDGET 2023	REALISÉS 2023
11	Charges à caractère général	1 137 653 €	1 817 420 €	1 504 720 €
12	Charges de personnel	1 125 360 €	1 412 064 €	1 324 453 €
14	Reversement 25 % TCCFE	1 088 499 €	1 644 135 €	1 430 071 €
65	Autres charges de gestion courante	195 235 €	263 090 €	241 493 €
66	Charges financières	282 950 €	250 617 €	249 617 €
67	Autres charges	6 927 €	11 000 €	10 825 €
023	Virement à la section d'investissement		7 456 090 €	
042	Valeurs comptables immobilisations			4 181 €
	Dotations et amortissements immobilisations	970 833 €	1 349 250 €	1 278 898 €
		4 807 457 €	14 203 666 €	6 044 258 €

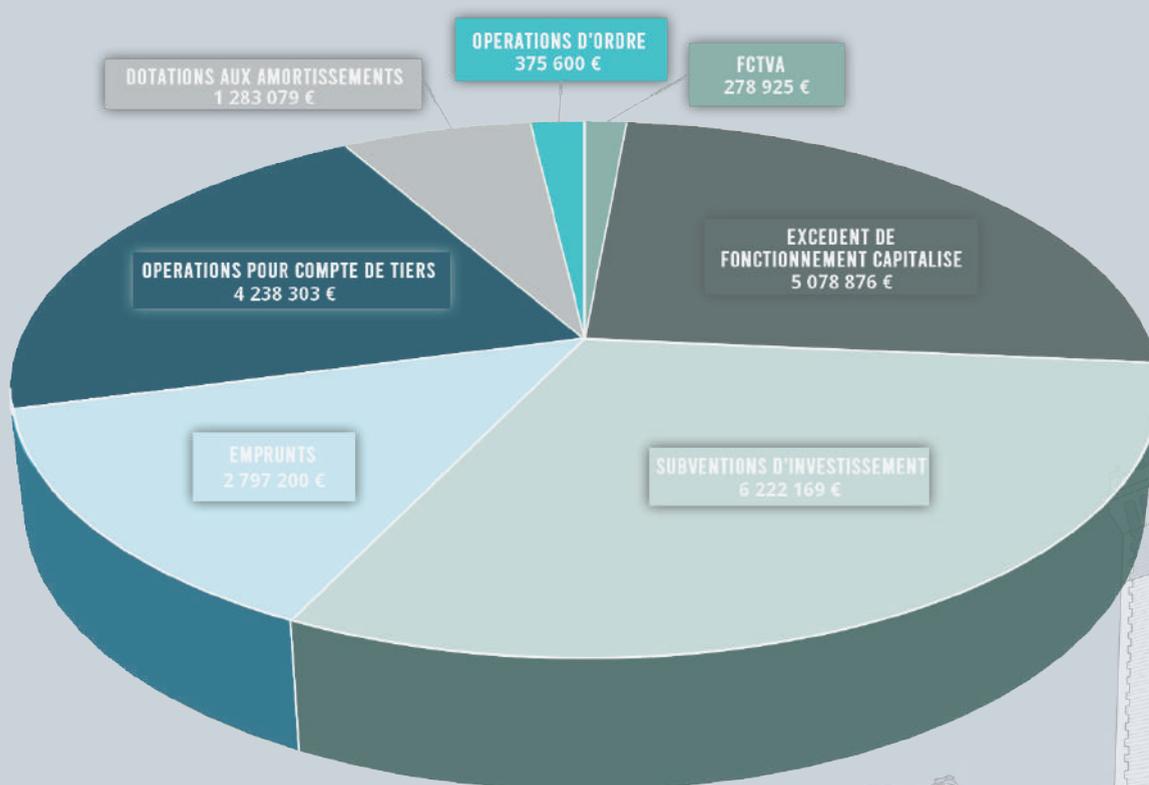


02 LES FINANCES

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

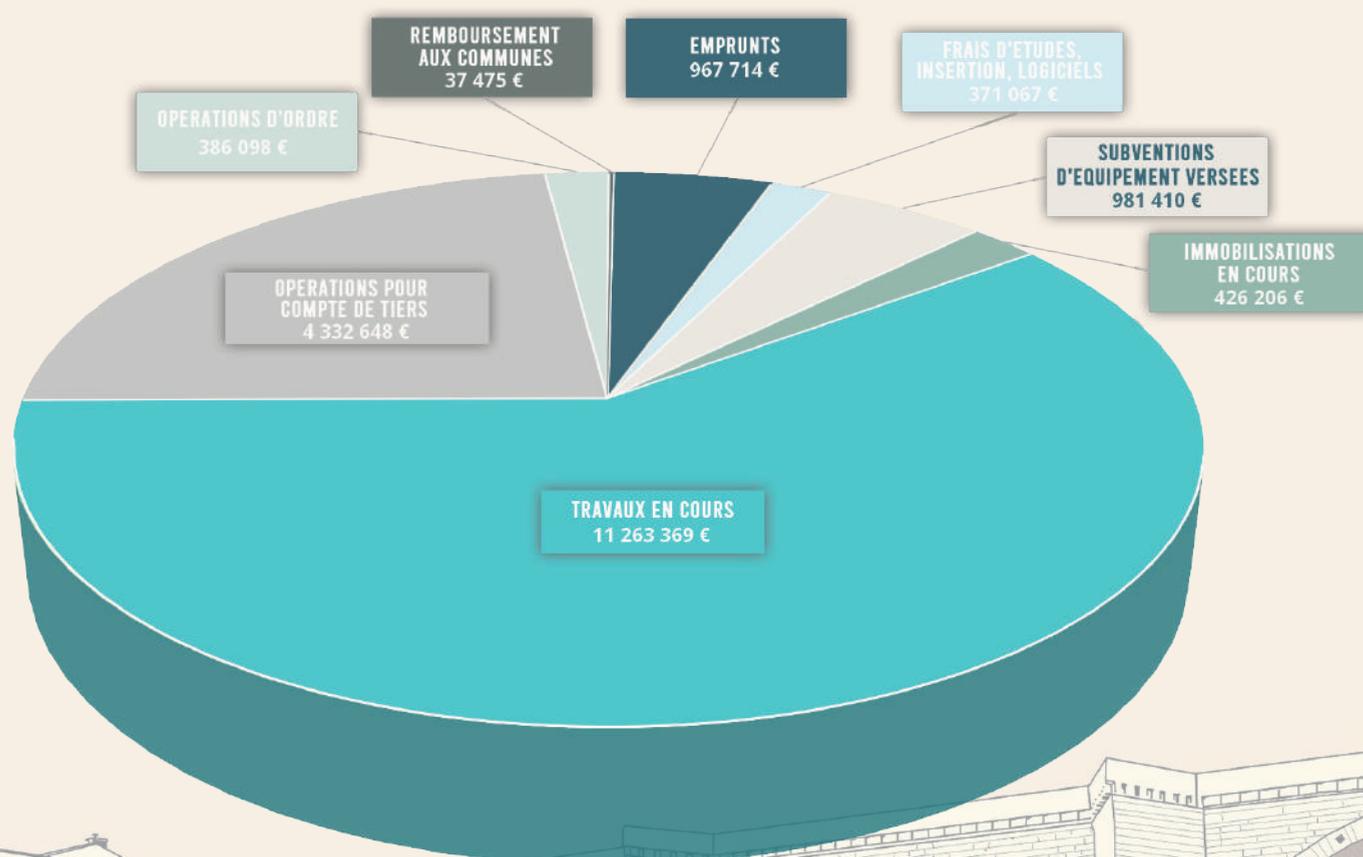
RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLÉS	REALISES 2022	BP 2023	REALISES 2023	RESTE A REALISER
10	FCTVA	226 838 €	280 829 €	278 925 €	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	5 520 823 €	5 078 876 €	5 078 876 €	
13	Subventions d'investissement	9 866 647 €	21 263 360 €	6 222 169 €	14 316 155 €
16	Emprunt		5 286 400 €	2 797 200 €	2 489 200 €
23	Remboursement sur travaux	2 065 €		19 324 €	
024	Produit de cession		12 000 €		
4582	Opérations pour compte de tiers	4 917 534 €	10 974 676 €	4 238 303 €	5 880 837 €
021	Virement de la section fonctionnement		7 456 090 €		
040	Dotations aux amortissements et cessions	970 833 €	1 349 250 €	1 283 079 €	
041	Opérations d'ordre	258 512 €	579 397 €	375 600 €	
001	Solde exécution section investissement		1 537 300 €	1 537 300 €	
		21 763 252 €	52 444 720 €	21 830 775 €	22 686 192 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLÉS	REALISES 2022	BP 2023	REALISES 2023	RESTE A REALISER
13	Remboursement aux communes	20 687 €	69 580 €	37 475 €	1 997 €
16	Emprunts	1 048 111 €	967 714 €	967 714 €	0 €
20	Frais d'études, insertion, logiciels	388 764 €	819 683 €	371 067 €	193 699 €
204	Subventions d'équipements versées	1 940 505 €	2 836 812 €	981 410 €	1 590 916 €
21	Immobilisations en cours	621 823 €	1 719 757 €	426 206 €	975 059 €
23	Travaux en cours	10 726 732 €	34 677 180 €	11 263 369 €	18 746 157 €
27	Titres immobilisés	310 €			
4581	Opérations pour compte de tiers	4 771 818 €	12 140 224 €	4 332 648 €	6 952 040 €
040	Opérations d'ordre entre sections	6 941 €	7 831 €	10 498 €	
041	Créances sur transfert de droit	258 512 €	465 071 €	375 600 €	
001	Solde d'exécution	441 748 €			
		20 225 952 €	53 703 852 €	18 765 986 €	28 459 868 €



03 LA VIE DE TERRITOIRE D'ENERGIE GARD

LES TEMPS FORTS

Les Etats Généraux de l'Eclairage Public 27.01.2023

La journée des Etats Généraux de l'Eclairage Public, organisée à GARRIGUES SAINTE EULALIE, a réuni près de 300 élus des communes Gardoises.

3 tables rondes, dédiées aux diverses solutions techniques et financières, à la biodiversité et à la responsabilité des élus ont été animées par plusieurs experts afin que le coût de l'éclairage public qui pèse sur les communes soit moins impactant tout en minimisant les effets sur les espèces nocturnes.

Une journée qui s'est achevée par divers ateliers proposés aux édiles des communes présents.



Coconstruire les échanges entre les mairies et Territoire d'Energie Gard 20.04, 11 & 15.05.2023



Trois communes, Lasalle, Méjannes le Clap et Nîmes, ont accueilli les premières réunions d'informations à destination des agents administratifs des Mairies.

Ces réunions, organisées par le service technique de TE Gard, ont pour but de réexpliquer les procédures et les évolutions mises en place au syndicat. Elles sont aussi un moment d'échanges et permettent une consolidation des liens qui unissent TE Gard aux communes.



FACÉ

Contrôle de l'utilisation des aides

03, 04 & 05.05.2023

Le FACÉ effectuée, dans le cadre du versement de dotations aux travaux d'électrification sur les communes rurales, une surveillance de l'utilisation des aides aléatoire auprès des syndicats d'énergie. En 2023, ce sont 14 opérations de travaux qui ont été contrôlées sur le département du Gard.

Dans un premier temps, in situ puis, dans les locaux de TE Gard sur dossiers.

Le contrôleur a noté l'existence de bonnes pratiques et des choix de réalisation cohérents.



Séminaire des agents de Territoire d'Energie Gard

23 & 24.05.2023

Elus et agents étaient présents pour ce rendez vous devenu incontournable, le séminaire des agents de Territoire d'Energie Gard. L'occasion pour tous de travailler de concert sur les statuts, les compétences, les doctrines et le volet prospectif du syndicat dans le cadre du projet de territoire.

Au delà de se retrouver lors de 2 jours de travail hors des bureaux Rue Bridaine, ce rendez-vous est également l'occasion de repenser l'organisation lorsque cela s'avère nécessaire et de faire évoluer certaines missions.



Journée ENEDIS 16.06.2023

Partenaires indéfectibles, Territoire d'Énergie Gard et ENEDIS ont renouvelé leur journée annuelle de rencontre. Agents de TE Gard et employés d'ENEDIS se sont retrouvés pour partager les évolutions de leurs missions et évoquer le contrat de concession qui les lie. L'opportunité pour le syndicat de faire visiter les locaux au personnel d'ENEDIS qui ne les connaissait pas encore.

Après une matinée studieuse, chacun a participé à une après-midi plus divertissante au sein d'un jeu d'aventure au cours duquel les relations s'en sont trouvées un peu plus renforcées.



Séminaire des partenaires au PARNASSE 10.11.2023



Dans la continuité des journées de rencontres, Territoire d'Énergie Gard a convié tous ses partenaires, acteurs majeurs dans la réussite de ses missions au PARNASSE à Nîmes.

Entreprises de travaux, maîtres d'œuvres et prestataires ont participé à un séminaire au cours duquel, M. CANAYER, Président de TE Gard comme M. CHATARD, Directeur Général des Services, ont fait part des évolutions récentes et à venir au sein du syndicat. Ainsi, l'embauche de nouveaux agents, le développement du logiciel de suivi des opérations de travaux et l'augmentation de l'activité éclairage public entre autres, sont autant de points sur lesquels l'attention de chacun a été attirée afin d'avancer conjointement pour la bonne marche de l'activité.

Divers aspects prospectifs ont également été évoqués dans le but de prendre la mesure des enjeux à courts et moyens termes.



Après un moment convivial, l'après-midi a été consacrée à la venue de Michaël GUIGOU, triple médaillé d'or aux Jeux Olympiques, quadruple médaillé d'or aux championnats du monde et triple médaillé d'or aux championnats d'Europe en tant qu'ailier gauche au hand-ball. Après un parcours exceptionnel, Michaël GUIGOU joue son dernier match à Nîmes, dans l'équipe de l'USAM où il a terminé sa carrière entre 2019 et 2022.

Chacun a pu profiter de son expérience de sportif professionnel et échanger autour de sa carrière.



USAM
nîmes gard



EN BREF...

Territoire d'Energie Gard était présent à ALES le 8 juin pour la 7ème édition du Salon des Communes et des Intercommunalités, organisé par l'Association des Maires du Gard (AMF 30). Un salon dédié aux actions et interrogations des collectivités et des organismes publics



Le Club Objectif Gard a reçu Roland CANAYER le 16 février 2023 afin d'évoquer avec lui les méthodes pour Territoire d'Energie Gard d'accompagner les collectivités qui font face à la hausse du prix de l'énergie en évoquant notamment le Groupement d'Achat d'Energie (GAE), mais également les bornes de recharge de véhicules électriques et le schéma directeur travaillé et adopté au cours de l'année 2023.



Le 27 juin 2023, TE Gard et Orange ont signé une convention locale pour l'enfouissement coordonné des réseaux aériens de communications électroniques de Orange et des réseaux aériens de distribution d'électricité établis sur supports communs, portant attribution à la

personne publique de la propriété des installations souterraines de communications électroniques.

C'est à l'occasion du salon ENERGAÏA, le forum des énergies renouvelables, qui s'est déroulé les 13 et 14 décembre derniers à MONTPELLIER que TE Gard a signé avec l'AREC, Agence Régionale Energie Climat, la convention "Parcours Bâtiments". Cette convention vise à mettre en place la définition d'un parcours pour les collectivités et l'identification de solutions innovantes dans le cadre de la performance énergétique des bâtiments publics.



FONTANES : ENEDIS Un drone pour surveiller les lignes électriques

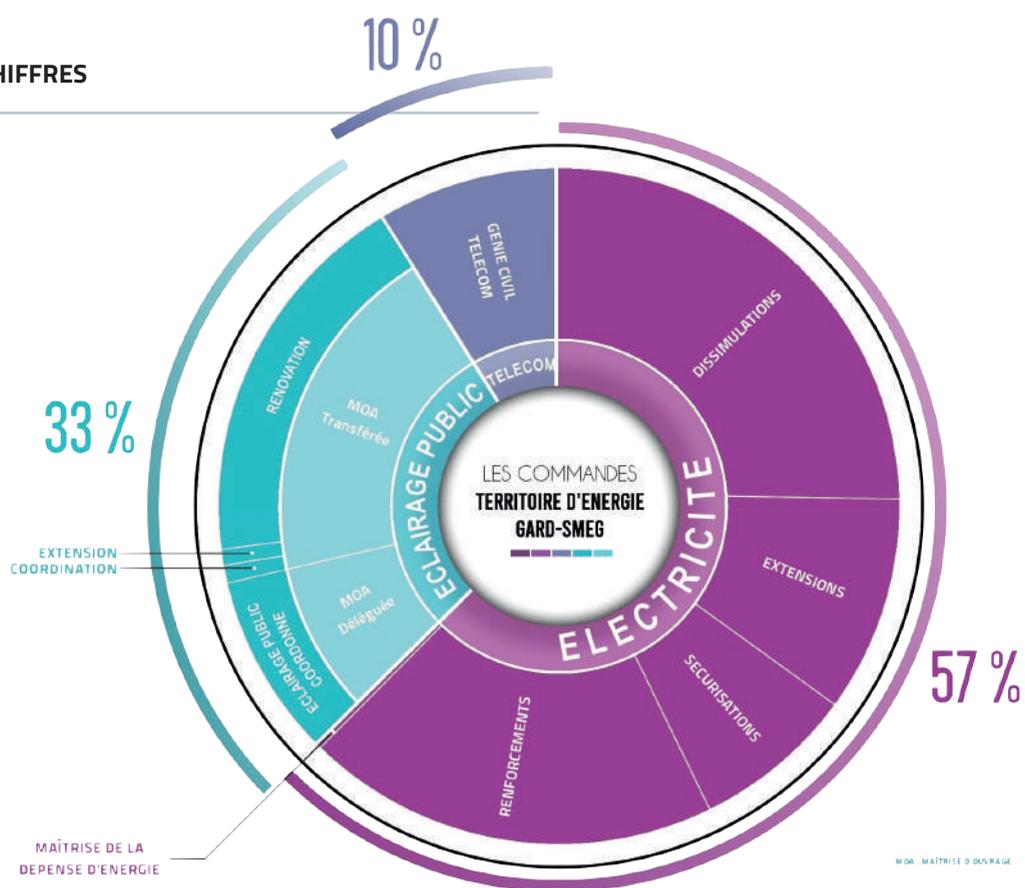


Le 21 avril 2023, ENEDIS a convié les élus et techniciens de Territoire d'Energie Gard à une démonstration de drone sur la commune de FONTANES. Cet outil est utilisé pour surveiller les lignes électriques et contrôler leur état depuis les airs, évitant l'utilisation systématique des nacelles principalement dans les endroits difficiles d'accès. Un gain de temps non négligeable grâce à l'affichage simultané sur un écran au sol qui permet aux techniciens de n'intervenir que si cela est nécessaire.

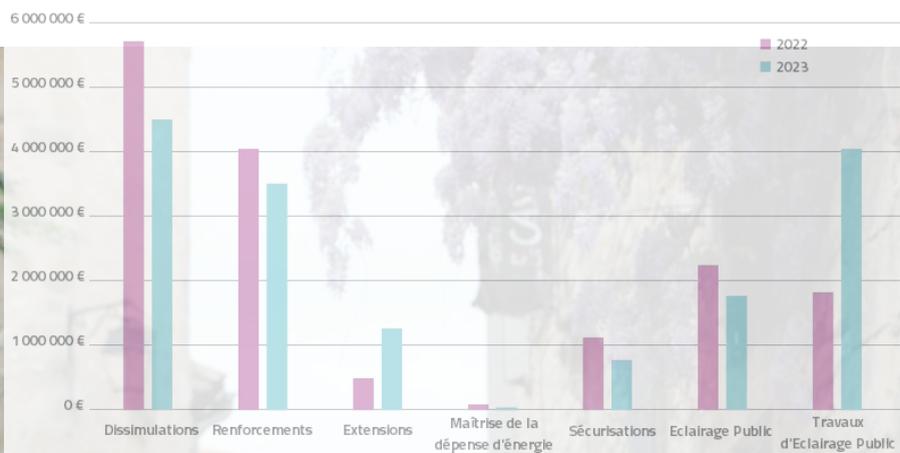


04 LES TRAVAUX ELECTRIQUES

LES CHIFFRES



EVOLUTION DU MONTANT DES TRAVAUX ENTRE 2022 ET 2023 PAR CATEGORIE



En 2023, ce sont près de 18 millions d'euros T.T.C qui ont été commandés pour un total de 385 opérations. Ces commandes sont réparties ainsi :

	Somme de commande 2023 TTC	Nombre d'opérations
Dissimulations	4 503 712 €	50
Renforcements	3 475 688 €	46
Extensions	1 202 483 €	21
Maîtrise de la Dépense d'Énergie	10 704 €	1
Sécurisation	838 342 €	10
Eclairage Public	1 769 045 €	53
Travaux d'Eclairage Public	4 014 017 €	103
Télécommunications	1 803 290 €	66

4 LES TRAVAUX ELECTRIQUES

LES TRAVAUX

L'enfouissement des réseaux ou intégrations environnementales

Les travaux d'enfouissement (effacement) des réseaux ou intégrations environnementales consistent à la mise en souterrain ou à l'utilisation des câblages sur façades des réseaux aériens. Ces travaux, à caractère tant sécuritaires qu'esthétiques, représentent 32 % des travaux commandés.

Réalisés principalement à la demande de la commune, ces travaux sont généralement coordonnés avec l'enfouissement d'autres réseaux (éclairage public, Télécom).

En 2023, ce sont près de 20 km de câbles aériens qui ont été déposés, remplacés par plus de 13 km de réseaux neufs souterrains sur les 50 opérations commandées.



Enfouissement des réseaux secs aériens du Chemin de Saint Dionisy sur la commune de LANGLADE.

L'emprise du chantier représente 400 mètres linéaires.

Des travaux qui ont permis de remplacer le système d'éclairage actuel par un système plus confortable et moins énergivore.

Les extensions

Les extensions du réseau de distribution publique d'électricité ont pour but de prolonger les lignes existantes basse tension afin de desservir les parcelles qui ne le sont pas.

Territoire d'Energie Gard intervient de manière croissante sur les travaux de raccordement notamment lorsqu'il s'agit d'alimenter des installations agricoles, des activités artisanales ou des équipements d'intérêts publics.

En 2023, 21 demandes de raccordement ont été déposées pour un coût de 1 202 483 € TTC

- 5 extensions pour une exploitation agricole
- 3 extensions pour une activité économique
- 13 extensions pour des équipements publics

Extension pour l'alimentation du château d'eau sur la commune de CASTILLON DU GARD. La présence importante de rochers nécessite l'utilisation d'une trancheuse.



Les renforcements et la sécurisation des fils nus des réseaux en milieu rural

Les travaux de renforcement ont pour but de résorber les chutes de tension et d'améliorer la qualité de l'énergie distribuée lorsque les usagers subissent des problèmes d'alimentation. Ils sont nécessaires pour réajuster les besoins en puissance.

Territoire d'Energie Gard s'assure, en collaboration avec ENEDIS, de la bonne qualité du courant délivré sur le territoire rural Gardois. Ainsi, chaque année, ENEDIS communique l'état des contraintes électriques ainsi que celui des usagers mal alimentés.

Les travaux de sécurisation sont destinés à remplacer les fils nus par des câbles torsadés aériens ainsi moins exposés aux contraintes climatiques de façon plus pérenne.

En 2023, Territoire d'Energie Gard a restitué un courant de qualité pour 302 usagers mal alimentés, soit 56 chantiers représentant 22 kms de réseau.

5,5 km de fils nus qui ont été déposés pour les remplacer par 3,8 km de réseaux aériens torsadés et 1,9 km de réseaux souterrains.



COMMUNE DE MUS

Le réseau aérien FILS NUS est un réseau vétuste, soumis aux aléas climatiques et à l'origine de chutes de tension.

Le réseau fils nus BT (4% du réseau BT), présente un taux d'incident qui reste élevé et très nettement supérieur aux incidents sur les autres types de réseaux BT (20.0 au national).

L'objectif conjoint de Territoire d'Energie Gard et d'ENEDIS est de résorber ce réseau aérien fils nus d'ici 2035 en le subsistant par des réseaux aériens torsadés ou souterrains dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Le réseau aérien fils nus se caractérise par une nappe verticale d'au moins 4 fils. Les réseaux aériens fils nus doivent être signalés à Territoire d'Energie Gard afin d'être remplacés.

FILS NUS



CHIFFRES CLÉS

46 opérations de renforcement
et
10 opérations de sécurisation
ont été réalisées en 2023



15 LE PATRIMOINE RESEAU

LES CHIFFRES

Postes HTA-BT (en nb)

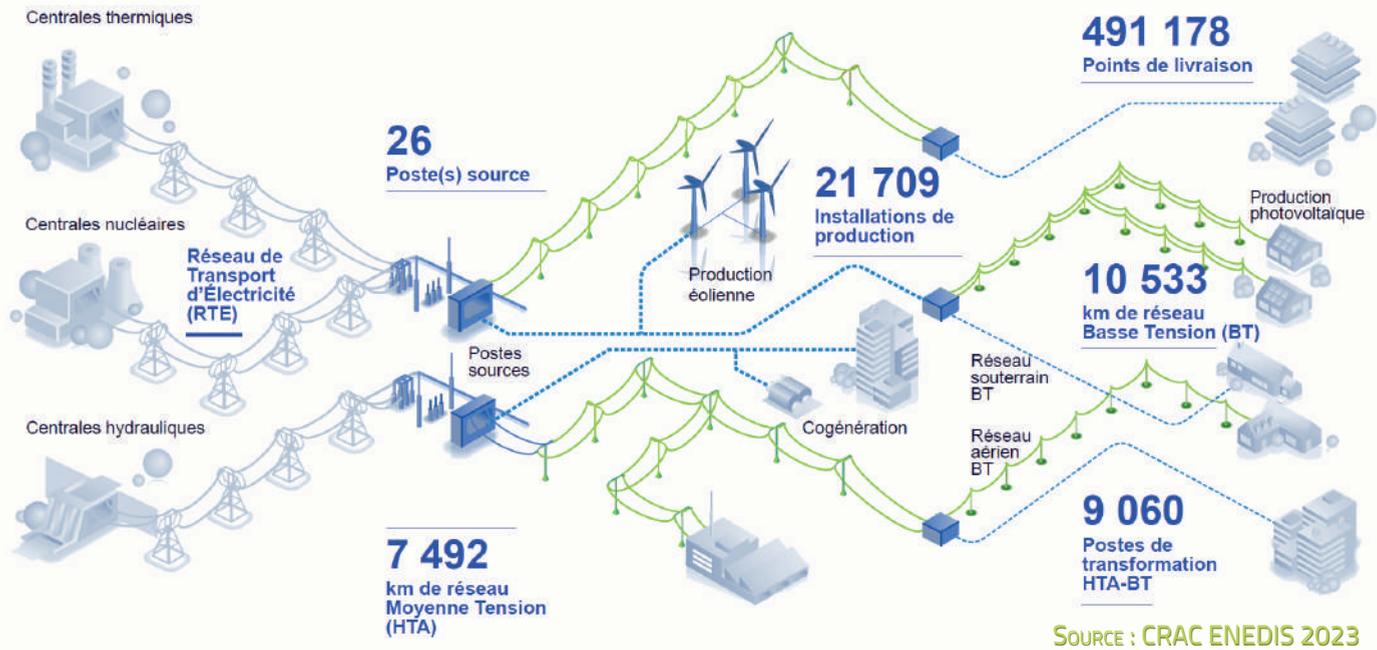
4 091 postes en 2023
3 037 postes en 2022
+ 34,70 %

COMMUNES RURALES

COMMUNES URBAINES

6 155 postes en 2023
5 956 postes en 2022
+ 3,34 %

Le réseau public de distribution d'électricité



Situation du réseau au 31/12/2023

2022

2023

RESEAU HTA (en m)

4 223 259 4 295 596 + 1,7 %

Réseau souterrain Réseau souterrain

6 081 6 295 +3,5 %

Réseau torsadé Réseau torsadé

3 237 518 3 188 483 - 1,5 %

Réseau aérien nu Réseau aérien nu

3 243 599 3 194 778 - 1,5 %

Réseau total aérien Réseau total aérien

RESEAU BT (en m)

4 827 749 4 914 559 + 1,8 %

Réseau souterrain Réseau souterrain

5 349 928 5 409 721 + 1,1 %

Réseau torsadé Réseau torsadé

333 221 206 803 - 37,9 %

Réseau aérien nu Réseau aérien nu

5 683 149 5 616 524 - 1,2 %

Réseau total aérien Réseau total aérien

06 LA TRANSITION ENERGETIQUE

PRÉSENTATION

L'article 1er de la loi énergie climat du 8 novembre 2019 prévoit de diminuer par 6, les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Cela passe par la limitation de l'utilisation des énergies fossiles responsables et par l'accroissement de l'utilisation d'énergies renouvelables.

La transition énergétique se traduit par le développement de ces énergies renouvelables mais également par la réduction de la consommation d'énergies fossiles et par la modification profonde des modes de production de cette énergie.

Territoire d'Énergie Gard s'engage depuis plusieurs années dans cette transition énergétique en proposant divers programmes de financement pour permettre aux collectivités gardoises d'agir localement et d'atteindre cette transition. Il accroît ses compétences et fédère ses élus et agents dans de multiples domaines tels que l'éclairage public, l'électromobilité, le photovoltaïque...



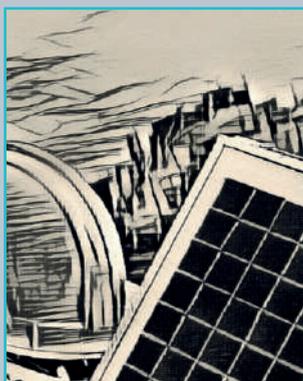
ACTEE

L'objectif du programme "Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique" est de financer des outils d'aide à la décision pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.



CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), créé en 2005 par la loi POPE, constitue un des outils de maîtrise de la demande énergétique.



PHOTOVOLTAÏQUE

Énergie renouvelable de par sa capacité à produire de l'électricité, le photovoltaïque est une énergie inépuisable alimentée par le soleil destinée à remplacer les énergies dites fossiles.



ELECTROMOBILITE

La mobilité électrique s'inscrit dans la mobilité durable dans la mesure où elle contribue à réduire l'émission de CO2 grâce à l'usage de véhicules non polluants.



VILLENEUVE LEZ AVIGNON *La Chartreuse*



DIAGNOSTIC ECLAIRAGE PUBLIC (DEP)

Le diagnostic des réseaux d'éclairage public est essentiel pour les collectivités qui souhaitent rénover leur patrimoine ou diminuer leur facture énergétique. Il doit permettre de mettre en évidence les défaillances des réseaux, et préciser les pistes d'améliorations.

Effacité énergétique des bâtiments

PROGRAMME ACTEE

PROGRAMME

ACTEE

Le programme ACTEE, créé par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et financé par les Certificats d'Economie d'Energie (CEE), a pour objet le développement des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics dans deux domaines :

- l'efficacité énergétique des bâtiments publics (maîtrise des usages et rénovation du bâti)
- la substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques performants et bas carbone

Il contribue à la mutualisation des études préalables aux travaux, à l'accès à des outils (guide, cahier des charges...), et à un accompagnement jusqu'au passage à l'action sur le territoire. Le financement est apporté via des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI).

En 2023, Territoire d'Energie Gard a, une fois de plus, été lauréat du programme national ACTEE, à savoir ACTEE+, Fonds CHENE.

DEPUIS 2021



Près de 220 communes contactées et/ou rencontrées depuis 2021 dont 73 en 2023



70 audits réalisés



70 audits subventionnés



Financement jusqu'à 50 % des audits énergétiques

Energie Renouvelable : le photovoltaïque

Pour faire face à la hausse de l'énergie de ces dernières années, les communes qui le souhaitent peuvent demander à Territoire d'Energie Gard une note d'opportunité, soit une pré-étude, afin d'obtenir des conseils pour l'installation d'un système photovoltaïque. Cette note d'opportunité permet d'établir le lieu adéquat d'installation des panneaux photovoltaïques et détermine les capacités de réseau.



LOI n° 2023-175 du 10 mars 2023

La loi APER instaure un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables pour faciliter l'approbation locale des projets et assurer leur meilleur équilibre dans les territoires.

Le texte, qui a été modifié, s'articule autour de quatre axes :

- planifier les énergies renouvelables,
- simplifier les procédures,
- mobiliser le foncier déjà artificialisé pour déployer les énergies renouvelables
- mieux partager la valeur générée par ces énergies.

Les Générateurs



Les Générateurs est un réseau de conseillers co-financé par l'ADEME et les Régions. Présents en France métropolitaine et dans les outre-mer, les missions principales des Générateurs sont :

- Apporter un conseil de premier niveau neutre et objectif aux collectivités pour les sensibiliser aux énergies renouvelables éolien et photovoltaïque
- Permettre la montée en compétence des collectivités en amenant une expertise technique, juridique et financière sur les phases d'émergence des projets éolien et photovoltaïque
- Aider à l'émergence de projets d'énergies renouvelables construits avec les territoires et en lien avec les objectifs de développement locaux et régionaux

Maîtrise de l'Energie

Territoire d'Energie Gard accompagne ses communes adhérentes dans la réalisation de bilans thermiques et énergétiques. En mutualisant et favorisant la complémentarité des financements, il permet aux communes qui en font la demande de réaliser un état des lieux des bâtiments publics et préconise les travaux à entreprendre afin d'en réduire la consommation énergétique.

L'électro-mobilité en chiffres

Depuis 2020, il y a une montée en puissance de la mobilité décarbonée. Ainsi, le nombre de kwh distribués a été multiplié par 3 dans le Gard. Le territoire est un pôle attractif situé à proximité de trois autoroutes (A9, A54, A7 à l'est du département), très touristique avec des sites d'exception (Cévennes, Camargue, Méditerranée, Pont du Gard, Nîmes 2^oème ville de France).

170 BORNES DE RECHARGES

1



2

170 Bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides

- 4 superchargeurs (150 KvA)
- 4 à charge rapide (50 KvA)
- 4 à charge lente (7 KvA)
- 158 à charge accélérée (22KvA)

MARCHÉ DE TRAVAUX EXPLOITATION

Gestion de l'implantation des bornes de recharge, la maintenance curative et préventive, les contrats d'électricité, la supervision et l'assurance des bornes

3

TEMPS MOYENS D'OCCUPATION DES BORNES

Accélérée (7-22 KVA) : 145 minutes
Rapide (36-50 KVA) : 60 minutes
Superchargeur (> 50 KVA) : 38 minutes

9



832 TONNES DE CO NONREJETÉ

8



4 Superchargeurs d'une puissance de 180 kVA, situés sur les grands axes autoroutiers, aux abords des sorties autoroutières.



7

En 2023, aucun investissement n'a été réalisé à l'exception de la borne de SAINT GILLES. L'ensemble des investissements est reporté sur 2024 en lien avec les conclusions du schéma directeur.



593 000 € H.T. de dépenses de fonctionnement
510 000 € H.T. de recettes de fonctionnement

IMPLANTATION DES BORNES DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES SUR LE TERRITOIRE DU GARD



2023



71 110 SESSIONS DE RECHARGE

4

1,244 M de kWh distribués
soit

3% de + qu'en 2022

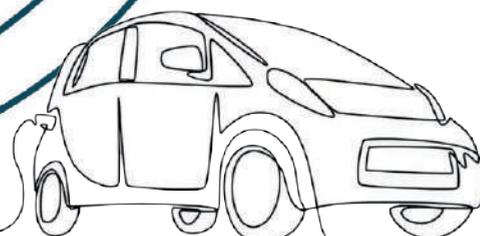


En 4 ans, 4500 disques verts ont été distribués au sein des collectivités adhérentes, soit 2 500 disques de plus uniquement sur 2023

5

Le Disque Vert, élaboré par l'AVE - Association des Véhicules Ecologiques - en partenariat avec l'ADEME, accorde 2 heures de stationnement gratuit sur voie publique aux véhicules écologiques, dans les communes adhérant au dispositif.

6



Le schéma directeur (SDIRVE)

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de 2019 transforme en profondeur la politique des mobilités et appelle à la réalisation d'un schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

Véritable tableau de bord de la mobilité électrique, ce schéma directeur pose l'état des lieux des infrastructures existantes et détermine les besoins sur le territoire, pour aboutir à une offre coordonnée entre les maîtres d'ouvrage publics et privés. Il permet la concertation de tous les acteurs de la mobilité afin d'établir une pertinence du déploiement déjà engagé et la conduite à tenir.

En 2023, Territoire d'Énergie Gard a réalisé ce schéma directeur dont les éléments suivants sont prégnants :

Identité du territoire

- Le territoire gardois possède un fort taux d'habitations individuelles et d'emplacements privatifs.
- Le département est un territoire très touristique. Avec plus de 6 339 lieux touristiques, il accueille plus de 1 500 000 visiteurs par an.
- Les déplacements domicile-travail hors des communes de résidence sont importants.
- Depuis 2012, le nombre de véhicules particuliers est en augmentation et le parc de véhicules électriques en croissance rapide. En 2021, il y avait **2 950** véhicules électriques ainsi que **1 451** véhicules hybrides rechargeables.
- Il existe **944** points de charge accessibles au public dans le Gard situés sur la voirie et dans les parkings de commerces, soit 1 point de charge pour 9,3 véhicules électriques ou hybrides.
- La puissance des points de charge est principalement inférieur à **49 kVA**.

Horizon 2028

- Le parc de véhicules électriques et hybrides rechargeables dans le Gard pourrait représenter entre **60 000 et 80 000 véhicules** (11,8 % du parc en Occitanie) ce qui conduirait à un besoin de 4 400 à 11 000 points de charge accessibles au public.
- A minima, **4 000 points de charge** seraient nécessaires pour couvrir la demande de recharge. 93 % de ces points de charge seraient à destination des usages résidentiels (recharge normale) et 7 % à destination des usages touristiques et de transit (recharge rapide).
- La consommation annuelle d'énergie liée à la recharge des véhicules électriques atteindrait environ **101 GWh**.
- 331 communes sur les 351 que compte le Gard seraient pourvues d'au moins 1 point de charge soit 94 % des communes.
- Le coût d'équipement du département est estimé à **35,4 M€**.

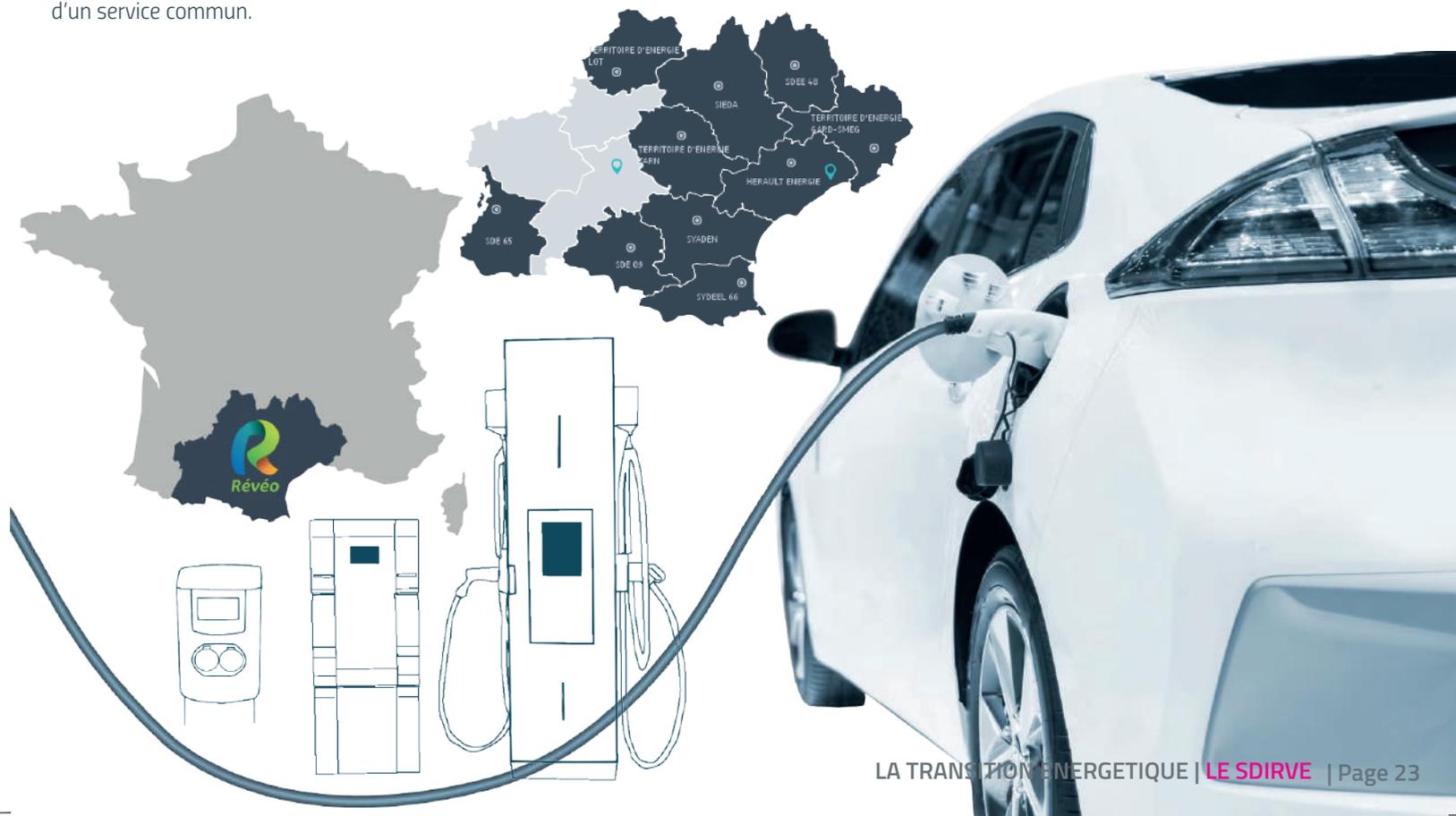
Le **FACE** est un financeur important pour l'aménagement des infrastructures de recharges de véhicules électriques dans les zones rurales. Avec la montée en puissance de l'électromobilité sur les 5 dernières années, l'Etat a abondé des financements complémentaires par l'intermédiaire du programme **ADVENIR**.



RÉVÉO

Créé en 2016, le réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques Révéo couvre une grande partie de l'Occitanie avec 2 300 points de recharge, soit 80 % des bornes installées sur la voie publique et plus de 8 000 recharges en moyenne par mois.

Deux métropoles (Montpellier et Toulouse) et dix syndicats départementaux d'énergie sur treize (Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Hérault, Lot, Lozère, Pyrénées-Orientales, Tarn puis Hautes-Pyrénées depuis 2018) se sont associés pour mutualiser les commandes de matériel et la mise en œuvre d'un service commun.



L'éclairage public

Territoire d'Énergie Gard accompagne les communes adhérentes selon que la compétence ait été transférée au Syndicat ou que la maîtrise d'ouvrage soit déléguée.

Il intervient comme conseil en réalisant des diagnostics d'éclairage public par la collecte et l'analyse des données, du patrimoine et des consommations, puis en proposant un catalogue de luminaires qui respectent tant les exigences environnementales que sécuritaires.

Si les collectivités restent décisionnaires des projets et matériels qu'elles souhaitent installer, Territoire d'Énergie Gard associe l'expertise de ses techniciens et le financement des travaux afin que les communes gardoises puissent concilier investissements performants, économies d'énergies et réduction de la pollution lumineuse.

En 2023, ce sont 21 communes de plus qu'en 2022 qui ont transféré leur compétence Éclairage Public à TE Gard soit, 89 communes au total.

Le transfert profite aux communes qui, par des travaux de rénovation et de sécurisation, voient leur consommation d'énergie divisée par 4. Ces communes bénéficient également de subventions du Fonds Vert pour permettre le renouvellement de leur parc lumineux en 3 ans.

Dans le programme lancé par Territoire d'Énergie Gard, la rénovation consiste à adapter le parc d'éclairage public en LED, tout en sécurisant les installations (Mâts et armoires de commande).

ECLAIRAGE PUBLIC HORS MAÎTRISE D'OUVRAGE EPHMOA

Les communes qui souhaitent réaliser des travaux d'éclairage public (rénovation - remplacement de luminaires vétustes par des luminaires à LED neufs - et/ou extension - ajout/création de luminaires -) hors maîtrise d'ouvrage ou hors travaux coordonnés à des travaux d'électricité peuvent demander des subventions auprès du Syndicat.

Ces travaux peuvent donner droit à des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).

En 2023, 78 dossiers ont ainsi été subventionnés pour un montant total de 518 833 € correspondant à 3 626 699 € de travaux.

Pour toute information complémentaire, le dossier de demande de subvention Éclairage Public Hors Maîtrise d'Ouvrage est à retrouver à l'adresse ci-dessous :

<https://www.territoireenergiegard.fr/eclairage-public.html>

Pour transférer leur compétence Éclairage Public, les communes doivent avoir réalisé un DEP (Diagnostic de l'Éclairage Public) répondant aux exigences du cahier des charges de l'ADEME, un audit sécurité, ainsi que les travaux de mise en sécurité susceptibles d'être réalisés par le Syndicat.

Ils comprennent : fourniture et pose du luminaire, les accessoires, les frais de maîtrise d'œuvre (diagnostic, AVP, dossier pro, cartographie, mise à jour de la base de données).



Le Fonds Vert



Le Fonds Vert est un dispositif inédit visant à accélérer la transition écologique déjà en oeuvre sur le territoire français.

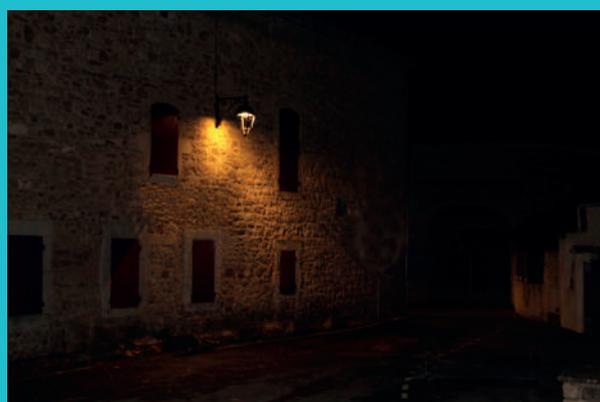
Il a pour but de financer :

- Des subventions d'études de diagnostic territorial destinées à élaborer des stratégies d'extinction en cœur de nuit et/ou de création de trame noire ;
- Des subventions d'ingénierie et d'études préalables au dimensionnement du parc de luminaire, dans une optique d'aller au-delà des prescriptions techniques de l'arrêté du 27 décembre 2018 ;
- Des subventions d'investissements permettant le renouvellement de parcs de luminaires anciens.

En 2023 pour le département du Gard, 42 projets ont été retenus sur 37 communes bénéficiaires, pour un total de 2 021 points lumineux (source à décharge SHP -Sodium Haute Pression- et IM). Cela représente 2 160 000 € de travaux.

Sur le montant total du Fonds Vert attribué au département du Gard, 30 % ont été destinés au renouvellement de l'éclairage public réalisé par Territoire d'Energie Gard.

Le gain énergétique constaté serait d'une consommation annuelle de 976 143 kWh à une consommation annuelle projetée de 267 378 kWh, ce qui représenterait une consommation divisée par 3,65.



SAINT NAZAIRE - Eclairage Public 2023

Lum'Acte

Lum'ACTE TE GARD : 1^{ER} LAURÉAT EN 2023

L'éclairage public en France, c'est plus de 11 millions de points lumineux dont un quart de luminaires ont plus de 25 ans.

Face à la nécessité de rénover le parc lumineux, l'Etat a mis en place un sous-programme à ACTEE, le dispositif LUM'ACTE. L'objectif de ce dispositif est de moderniser le parc et développer des équipements innovants et utiles aux nouveaux usages des citoyens tout en réduisant la consommation d'électricité des collectivités.

Après un appel à candidature sur lequel Territoire d'Energie Gard s'est positionné, ce dernier s'est vu attribuer 69 526,20 € de financement, ce qui a permis :

- l'inscription de 75 opérations de rénovation éclairage public,
- 23 Diagnostics d'Eclairage Public (audits patrimoniaux) /Audits de sécurité, soit 7 519 points lumineux
- l'inscription de la ressource humaine sur l'élaboration des marchés à hauteur de 12 000 € pour 2 050 heures de travail sur 3 agents
- et enfin l'acquisition d'un outil de GMAO, le logiciel SAGA qui permet la gestion du patrimoine et de la maintenance de l'éclairage public.

Diagnostic Eclairage Public (DEP)

Les communes n'ayant pas encore transféré la compétence Eclairage Public à TE Gard peuvent demander que soit réalisé un Diagnostic Eclairage Public en vue de faire établir un état des lieux et de trouver des pistes d'amélioration pour réduire leur facture énergétique ou rénover leur réseau d'éclairage public.

Ce DEP, plafonné à 10 000 €, est financé à hauteur de 55 % du montant total de la prestation.

En 2023, ce sont 22 communes qui ont été auditées ce qui représente 195 armoires de commande et 4 248 points lumineux.



Les Certificats d'Economie d'Energie

Le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) est un instrument de maîtrise de la demande énergétique mis en place par les pouvoirs publics. Concrètement les travaux d'économies d'énergie génèrent un certain volume de CEE qui peuvent être revendus à des acteurs ayant une obligation d'économies d'énergie.



Territoire d'Énergie Gard joue le rôle de mandataire pour le compte des collectivités en les accompagnant dans l'identification d'opérations d'efficacité énergétique pour leur éclairage public et leurs bâtiments et monte le dossier en contrepartie d'une rémunération.

Alors, pourquoi le TE Gard ?

- Le coût de 15% retenu, contre une prestation par un opérateur privé inclus dans leur offre mais avec une valorisation de CEE moindre,
- Une optimisation du prix du CEE lors de la vente,
- Une mutualisation des CEE au niveau régional, d'où un volume plus important et donc un prix négociable plus élevé.

En 2023, 5 syndicats d'énergie de la région (Aude, Aveyron, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales) ont valorisé un total de **720 K€** de travaux de rénovation énergétique.

Sur ce total, TE GARD a valorisé pour ses travaux mais aussi pour ses communes membres, près de **370 K€** de primes CEE.

Le Groupement d'Achat d'Énergie

En France, la nouvelle législation portant sur les marchés de l'énergie a conduit à l'ouverture à la concurrence des sites de consommation depuis le 1er janvier 2016 pour l'électricité.

La fin programmée des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) et la nécessité de respecter les règles de la commande publique pour conclure et exécuter des contrats de fourniture, ont conduit les syndicats d'énergie à lancer des groupements d'achat d'énergie pour les collectivités désireuses de bénéficier d'expertises et d'expériences confirmées, afin d'obtenir de meilleures propositions tarifaires.

Territoire d'Énergie Gard et Hérault Énergie sont unis depuis 2016 pour mutualiser les achats d'énergie et proposer leurs services aux collectivités gardoises et héraultaises qui le souhaitent. Ensemble, ils collaborent et coordonnent le processus d'achat au moyen d'accords cadres et de marchés subséquents.

Ce dispositif garantit aux collectivités gardoises toute la sécurité juridique requise en matière de marché public ainsi que l'expertise et la proximité souhaitées.

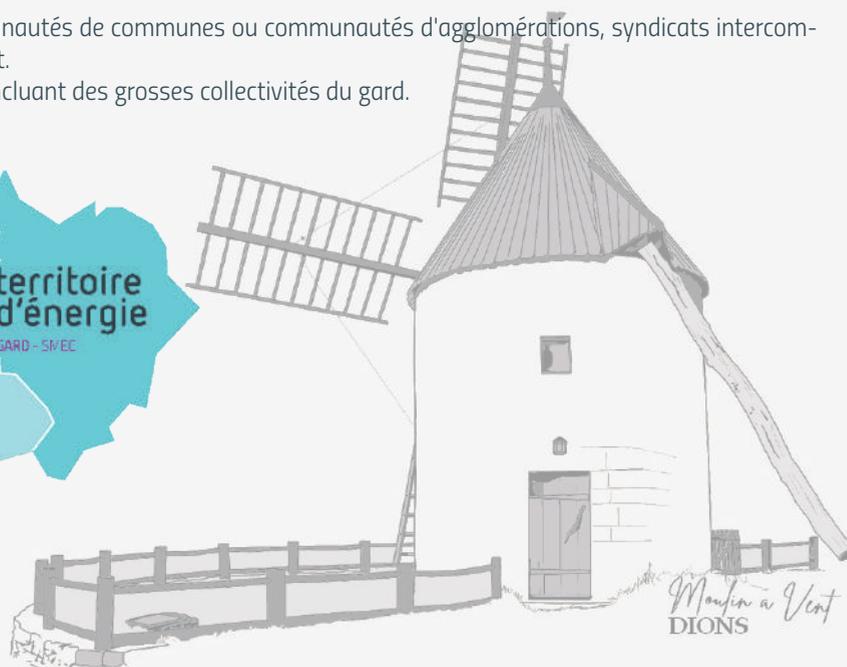
- Bénéficier des meilleurs prix du marché en fédérant les besoins (entre 30 et 40 % de baisse des prix)
- Disposer de l'expertise de syndicats
- Maîtriser les dépenses
- Mise à disposition d'un logiciel de suivi de performance énergétique

En 2023, 148 collectivités gardoises (communes, communautés de communes ou communautés d'agglomérations, syndicats intercommunaux entre autres) ont adhéré à ce groupement d'achat.

Un marché pour 2025 a été lancé pour environ 20 Gwh incluant des grosses collectivités du gard.

DEPUIS

2016



07 LES MARCHES PUBLICS

LES INFOS ESSENTIELLES

EN 2023, LE SERVICE MARCHÉS PUBLICS ET DOTATIONS EN CHIFFRES

2023

- ✓ 2 MARCHES TRAVAUX
- ✓ 3 COMMISSIONS D'APPEL D'OFFRES (CAO)
- ✓ 3 COMITES D'EXAMEN DES OFFRES MAPA
- ✓ 15 MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES

1. MARCHÉ TRAVAUX

Territoire d'Energie Gard a renouvelé son accord cadre à bons de commande pour les travaux d'infrastructure d'électrification, d'équipements électroniques de communication, d'éclairage public, d'énergie renouvelable, et de maîtrise de la demande électrique des réseaux, pour les années 2024 à 2027.

Lot Infrastructure 1	INEO Réseaux Sud
Lot Infrastructure 2	Gr. ETE Valette - SPIE CityNetwork
Lot Infrastructure 3	Société Languedocienne d'Aménagement
Lot Infrastructure 4	Gr. Société Languedocienne d'Aménagement – SPIE CityNetwork
Lot Infrastructure 5	Gr. SPIE CityNetwork - ETE Valette
Lot Infrastructure 6	Gr. CITEOS Santerne Camargue - Daudet Electricité
Lot Infrastructure 7	INEO Réseaux Sud
Lot Infrastructure 8	ETE Valette
Lot Infrastructure 9	Gr. Bouygues Energies & Services - Eiffage Energie Système Infra Méditerranée
Lot Infrastructure 10	Gr. Bouygues Energies & Services - Eiffage Energie Système Infra Méditerranée
Lot Infrastructure 11	Gr. Bouygues Energies & Services - Eiffage Energie Système Infra Méditerranée
Lot Infrastructure 12	Gr. SPIE CityNetwork - ETE Valette
Lot Energie renouvelable	K-HELIOS
Lot Maîtrise demande d'énergie	Daudet Electricité

2. MARCHÉ PRESTATIONS

Missions d'Audit Energétique sur du patrimoine bâti de collectivités et/ou d'établissements publics du Gard 2024-2025

Lot 1 EST	Quardina LR PACA
Lot 2 OUEST	Conseils études thermiques audits énergétiques

3. MARCHÉ PRESTATIONS

Marché d'investigations complémentaires pour 2024 et 2025

Lot unique	BE TECH SUD
------------	-------------

4. MARCHÉ DE SERVICES

Location longue durée de véhicules électriques

Véhicule de Direction	SKODA Nîmes
Véhicules de services, électriques format citadines	Gr. LEASYS - Grand Garage du Gard

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCE

DOMMAGES AUX BIENS	GROUPAMA
RESPONSABILITÉ CIVILE	SMACL ASSURANCES
PARC AUTOMOBILES	GROUPAMA
CYBER RISQUES	CYBER COVER / BEZLEY



Publiée le 24 août,
la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (dite loi « Climat et résilience ») inclut plusieurs mesures destinées à mieux prendre en compte le développement durable lors de la passation et l'exécution des contrats de la commande publique.

Territoire d'Energie Gard porte une attention particulière sur l'ensemble de ses marchés quant aux clauses et critères de jugement de développement durable, anticipant la Loi Climat et Résilience



territoire
d'énergie

GARD - SMEG

4 Rue Bridaine

30 000 NIMES

Tél : 04.66.38.65.75

contact@territoireenergiegard.fr

LE SERVICE PUBLIC
DE L'ENERGIE

GARDOISE

